

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
N°001 / 2017 / AR / DG / REH.PHOTOV-P PEAGE

A L'ATTENTION DES BUREAUX D'INGENIERIE CONSEILS

**NOM DU PROJET : ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLE DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES
DES POSTES DE PEAGE**

FINANCEMENT : FONDS PROPRES AUTORITE ROUTIERE

Le présent avis porte sur la manifestation d'intérêt relative aux *études techniques et contrôle des travaux de réhabilitation des installations photovoltaïques des postes de péage.*

1. Il est adressé aux bureaux d'ingénierie opérant dans le domaine de l'Energie photovoltaïque et de l'électricité (Courant fort et Courant faible) et inscrits sur le Tableau de l'ordre des ingénieurs du Mali en cours.
2. L'Autorité Routière invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les candidats de droit malien doivent également fournir la preuve de leur inscription sur le tableau de l'ordre des ingénieurs-conseils du Mali en cours de validité. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
3. Les dossiers seront notés sur un total de cent (100) points, à raison de dix (10) points par expérience similaire.

Les six (6) meilleurs dossiers seront présélectionnés et ces Bureaux seront inscrits sur la liste restreinte de consultation. Les Demandes de Proposition seront remises gratuitement aux bureaux retenus.

NB : Les bureaux qui auront le même nombre de points seront départagés suivant le nombre de projets cités accompagnés des preuves de leur réalisation.

4. Les dossiers de manifestation d'intérêt, sont à déposer au plus tard le 05 novembre 2017 à 10 heures 00 mn (heure locale), à l'adresse suivante :

Direction Technique de Autorité Routière (1^{er} étage) sise à Hamdallaye ACI 2000, Rue 230 Porte 153, Tel. 20 29 11 25 / 20 29 32 65 Bamako. MALI.

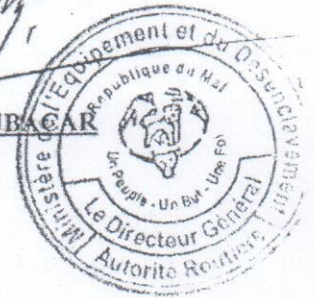
L'enveloppe contenant le dossier est à adresser à "monsieur le Directeur Général de l'Autorité Routière", avec la mention "Manifestation d'Intérêt relative aux études techniques et contrôle des travaux de réhabilitation des installations photovoltaïques des postes de péage".

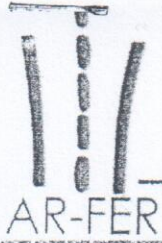
5. La langue de travail est le français.
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations au sujet des documents de référence auprès de la *Direction Technique de Autorité Routière (1^{er} étage)* à l'adresse mentionnée ci-après : *Hamdallaye ACI 2000, Rue 230 Porte 153, Tel. 20 29 11 25 / 20 29 32 65 Bamako, MALI de 7 h 30 mn à 16 h 00 mn tous les jours ouvrables.*

Bamako le 13 octobre 2017

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Moulaye Ahmed BOUBAKAR





AUTORITE ROUTIERE FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER

République du Mali
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère
de l'Équipement
et du Désenclavement

Bamako, le 12/10/2017

N° ...3.8.4... /DGAR-17

Le Directeur Général
de l'Autorité Routière

A

Monsieur le Directeur Général
du quotidien ESSOR

BAMAKO

Objet : Avis de Manifestation d'Intérêt
N°001/2017/AR/DG/REH.PHOTOV-P PEAGE
relatif aux études techniques et contrôle des travaux de
réhabilitation des installations photovoltaïques des postes
de péage.

- Publication

Monsieur le Directeur,

j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir procéder à la publication de l'avis visé en
objet, quatre (04) fois à l'intervalle de trois (03) jours sur un quart (1/4) de page.

Vous voudriez me faire tenir en retour la facture correspondante pour paiement
accompagnée des preuves de publication.

En vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer Monsieur le Directeur, l'expression
de mes meilleures salutations.

PJ :

- Avis de Manifestation d'Intérêt

Le Directeur Général

